

ACTUALITÉS DES DISPOSITIFS D'AIDES ET DE RELANCE

Le secteur touristique accompagné dans sa transition par l'ADEME

La Stratégie Tourisme de l'ADEME pour appuyer le secteur dans sa transition écologique date de 2019, et a été inscrite récemment dans le plan Destination France. Ce plan a confié à l'ADEME le pilotage de 4 mesures, pour un total de plus de 30 M€ sur la période 2023-2024 :

- Fonds Tourisme durable - hébergements et restaurants : accompagnement via un diagnostic et le financement d'actions dédiées à la transition
- Fonds Tourisme durable - formes émergentes de tourisme : émergence et structuration d'une offre de slow tourisme, agritourisme et écotourisme
- Vélotourisme : objectif de faire de la France la première destination vélo-touristique mondiale à horizon 2030
- Empreinte carbone : mise en place de démarches actives de réduction des émissions de gaz à effet de serre transversales

i Plus d'infos ?

Site officiel de [l'ADEME](#)

Evolution des dispositifs d'aide aux entreprises sur le plan énergétique

Face à la hausse des prix de l'énergie, le gouvernement a mis en place différents dispositifs d'aide, dont l'accessibilité et les modalités diffèrent selon la taille de l'entreprise et les difficultés qu'elle rencontre. Ces aides connaissent des évolutions récurrentes :

- Dispositifs ouverts aux TPE : prix de l'électricité limité à 280 €/MWh, Bouclier tarifaire, Amortisseur électricité, Guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité, report du paiement des impôts et cotisations sociales, étalement des factures d'énergie et aide en cas de litige
- Dispositifs ouverts aux PME : Amortisseur électricité, Guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité, report du paiement des impôts et cotisations sociales, étalement des factures d'énergie et aide en cas de litige
- Dispositifs ouverts aux ETI et grandes entreprises : Guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité, aide en cas de litige

i Plus d'infos ?

Site officiel du [Ministère de l'économie](#)

Publication des cahiers d'accompagnement pour la mise en œuvre du Fonds Vert

Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « fonds vert », a été annoncé le 27 août dernier, et est doté de 2 milliards d'euros afin d'aider, dès 2023, les collectivités territoriales et leurs partenaires à accélérer leur transition écologique. Les cahiers d'accompagnement à destination des services instructeurs et des porteurs de projets ont été publiés, sur les thématiques du Fonds Vert : rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, soutien au tri à la source et valorisation des biodéchets, renaturation des villes et villages, recyclage foncier....

i Plus d'infos ?

Site de [l'ANCT](#)